



Date d'établissement	Date de révision	Date de mise en application
1.6.1977	1.1.2003	1.6.1977

1. Dénomination de la fonction	Code fonction
Hygiéniste dentaire	7.03.008

2. But de la fonction

Prévenir et traiter les maladies de la cavité buccale; dispenser une éducation en matière de soins à donner aux dents et à la bouche.

3. Description de la fonction

La fonction implique notamment d'/de :

- procéder à l'examen bucco-dentaire en vue de dépister des lésions dentaires ou parodontales qui exigent un traitement;
- effectuer les traitements dentaires prophylactiques;
- dispenser des conseils et des informations en matière de soins à donner aux dents et à la bouche;
- procéder au détartrage et au polissage des dents ainsi qu'au curetage des gencives, de contrôler leur état, d'exécuter des applications locales de fluorure ou d'autres solutions prophylactiques;
- assurer la finition et le polissage d'obturations;
- prendre et développer des radiographies intra-buccales, des moulages ou des photographies à la demande du médecin-dentiste;
- stériliser et entretenir les instruments et le matériel;
- connaître et maîtriser les retraitements des dispositifs médicaux ;
- entretenir des relations avec le corps médical, le personnel soignant, les spécialistes paramédicaux ainsi qu'avec les fournisseurs de matériaux dentaires;
- exécuter des travaux administratifs en relation avec la fonction;
- gérer le système de rappel des patients;
- participer à des travaux de recherche et/ou à des enquêtes épidémiologiques en collaboration avec les assistants;
- effectuer toute autre activité, en lien avec la fonction, selon les besoins du service.

4. Exigences de la fonction

Diplôme d'hygiéniste dentaire.

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	H	C	G	B	F	Cl. max. 12
Points	30	9	36	8	32	Total 115